

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-neuf, le 19 septembre à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, **membres titulaires** et Serge MARQUIS et Myriam PISANO **suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Christine DEL PIE, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Thierry MARCJAN, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Frédéric ROUSSE, Pierre OSER, Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Denis BANDELIER à Jean Claude TOURNIER, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Jean Jacques DUPREZ à Serge MARQUIS, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Pierre OSER à Fatima KHELIFI, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Emmanuelle PY à Laurent BROCHET, Frédéric ROUSSE à Marie Lise LHOMET, Bernard VIATTE à Monique DINET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 13 septembre	Le 13 septembre	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Bernard LIAIS est désigné.

2019-06-26 Parking de covoiturage ZAC du Technoparc à Delle-Sollicitation des fonds FEADER-Mise à jour du plan de financement *Rapporteur : Christian RAYOT*

Vu la délibération 2016-08-10 du 03 novembre 2016 portant sur la création d'un parking -aire de covoiturage sur la commune de Delle,

La Communauté de Communes du Sud Territoire a validé en novembre 2016 la réalisation d'une offre de stationnement pour les travailleurs frontaliers afin de favoriser le covoiturage.

Avec l'appui d'un plan de financement prévisionnel, des demandes de subventions ont été réalisées auprès de nos différents partenaires.

Ainsi le projet a été inscrit d'une part au Contrat d'Aménagement et de Développement Durable (CADD) 2015-2017 de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle ce qui permettra à la collectivité de bénéficier d'une subvention de 41 000,00 € de la Région Bourgogne Franche Comté et d'autre part au contrat Etat/collectivité au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018 ce qui lui permettra de bénéficier d'une subvention de 20% des dépenses éligibles du projet plafonnée à 59 033,22 €.

Le projet s'inscrit également dans les axes du Programme de Développement Rural du FEADER sur la période 2014-2020 et plus spécifiquement dans la mesure 7.4A concernant la mise en place, amélioration et développement des services de base locaux pour la population rurale.

A ce titre, un dossier de demande de subvention a été déposé et les services instructeurs nous demandent une mise à jour du plan de financement du projet à savoir :

Plan de financement actualisé :

Dépenses (en euros HT)		Recettes		
Acquisition terrain + frais	62 637,50	Région (CADD) FC	41 000,00	15,87 %
Travaux	179 096,00	Etat (DETR 2018)	51 676,00	20,00 %
		Europe (FEADER 7.4A) *	88 190,00	34,13 %
Frais de maîtrise d'œuvre et annexes (SPS)	16 645,50	CCST autofinancement	77 513,00	30,00 %
TOTAL	258 379,00	TOTAL	258 379,00	100%

* La part non couverte par la subvention FEADER sollicitée sera prise en charge par la Communauté de Communes du Sud Territoire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver le plan de financement actualisé dans le cadre de la réalisation du parking de covoiturage,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des différents partenaires et compléter par autofinancement le plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette prise de décision.**

Envoyé en préfecture le 25/09/2019

Reçu en préfecture le 25/09/2019

Affiché le



ID : 090-249000241-20190919-2019_06_26-DE

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 24 SEP. 2019

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT



Le Président,

Le Président
Christian RAYOT *

